



Table de concertation
des groupes de femmes
de la Montérégie

L'APPROCHE ADS+

UN RÉFLEXE À CULTIVER POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Une approche concrète pour créer
des milieux inclusifs

Besoin d'une introduction à l'approche?
Visitez notre microsite ADS+





L'analyse différenciée selon les sexes/genres dans une perspective **intersectionnelle*** (ADS+) est avant tout une façon de se positionner et d'agir intentionnellement:

UNE POSTURE

Elle permet de tenir compte des **identités interconnectées**, telles l'origine, la capacité, le revenu, le statut migratoire, et plusieurs autres éléments identitaires qui ont des conséquences sur notre façon de naviguer le monde.

Elle ne demande pas de tout savoir ou de tout comprendre.

Elle invite à écouter, se questionner, s'ajuster et agir.

* L'intersectionnalité, un concept qui émerge du féminisme afro-américain, popularisé par Kimberlé Crenshaw, qui analyse les oppressions croisées.



Même si elle offre une démarche structurée, elle ne se résume pas seulement à un ensemble d'étapes ou de techniques à appliquer:

UNE MÉTHODE



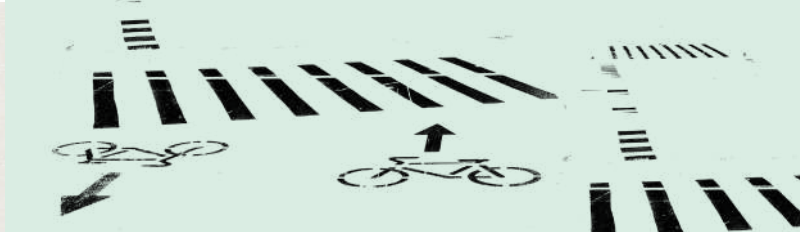
L'ADS+ PERMET DE PENSER DES ORGANISATIONS ET DES MILIEUX DE VIE OÙ...



- les politiques, les budgets et les planifications stratégiques sont conçues pour prévenir les inégalités, plutôt que simplement y réagir
- les services sont culturellement, physiquement et financièrement adaptés
- les systèmes en place facilitent la vie de toutes, grâce à des règles, des formulaires, des horaires et des critères d'admission suffisamment flexibles pour s'adapter aux réalités de chaque personne
- le pouvoir de décision est réparti équitablement et reflète la population, tant dans les équipes, les conseils d'administration, les directions et les élu·e·s
- les voix de toutes sont entendues et respectées, et les personnes concernées sont réellement écoutées

PISTES D'ACTION

Sans ordre précis, choisissez-en et commencez!



* C'est-à-dire éviter de mettre quelqu'un "là" pour cocher une case, sans partager le pouvoir ou ne pas avoir à s'éduquer collectivement



☐ SE POSER DE BONNES QUESTIONS



- Pourquoi fait-on les choses de cette façon et pour qui les fait-on?
- Qui est autour de la table et qui n'y est pas?
- Quels obstacles créons-nous, parfois sans le vouloir?

Pour plus d'exemples, consultez le guide L'ADS+ au quotidien!



☐ CO-CONSTRUIRE LE CHANGEMENT

- Reconnaître ses limites et aller chercher du soutien
- S'appuyer sur l'expertise des personnes concernées et des partenaires, sans tomber dans le **tokenism***
- Travailler ensemble car personne ne change un système seul-e

Exemple: Inviter **des organismes partenaires** dès la planification d'un projet, pour partager le pouvoir décisionnel, et non seulement lors d'un recrutement de participant-e-s ou à la diffusion des résultats.

centres de femmes,
organismes 2SLGBTQ+,
organismes en immigration, etc.

☐ RALENTIR POUR MIEUX TRANSFORMER

- Se donner le temps d'observer, de réfléchir et de faire évoluer nos pratiques.
- Accepter l'incertitude, l'imperfection et les erreurs - s'en servir pour se questionner, apprendre et recommencer

Exemple: Prévoir des échéanciers qui laissent du temps pour **consulter les personnes concernées** et des moments en équipes pour revoir nos pratiques, tels nos règlements généraux.

en les rémunérant pour leur expertise plutôt que de la solliciter bénévolement

☐ RECONNAÎTRE CE QUI NOUS DIFFÉRENCIE

- Dire « je ne vois pas de différence » = rend invisible les inégalités
- Les personnes vivent objectivement des traitements différents — les reconnaître est essentiel pour agir

Exemple: Collecter **des données sociodémographiques** pour comprendre qui participe, comment et à quelles conditions.

Des inquiétudes liées à la Loi 25? Consultez cette fiche





METTRE AU CENTRE LES PERSONNES GÉNÉRALEMENT EXCLUES

- Les systèmes sont conçus historiquement par des gens qui se ressemblent : les personnes qui s'en éloignent doivent constamment s'adapter
- Observer les situations à partir du point de vue des personnes en quête d'équité
- Si une initiative fonctionne pour les personnes les plus socialement discriminées, elle fonctionne pour tout le monde

Exemple : Adopter une politique d'accompagnement pour les employé-e-s en transition de genre et créer des espaces de discussion courageuse sur les dynamiques colonialistes au sein des équipes. Garder en tête qu'une activité pensée pour un public « général » est souvent conçue pour des personnes blanches, valides, citoyennes, avec un horaire stable.

Pour plus d'exemples, consultez le Guide pour avoir des conversations courageuses sur le racisme et la discrimination



ÉVITER LES AUTOMATISMES ET LA REDONDANCE

- Reproduire ce qui se fait toujours = reproduire les mêmes exclusions
- Penser autrement : formats, lieux, horaires, conditions, langues, modes de participation

Exemple : Rencontrer les gens dans leur milieu, plutôt que leur demander de venir à nous: remplacer une consultation en soirée dans un centre communautaire par une rencontre mobile directement dans des Habitations à loyers modiques (HLM).



CRÉER DES ESPACES PLUS ACCESSIBLES

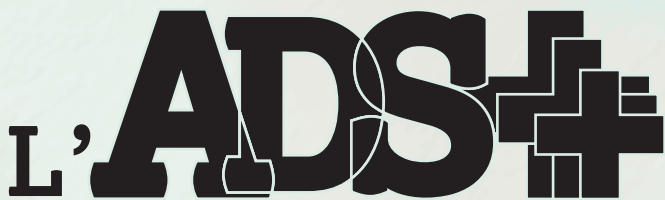
- Lieux accessibles (toilettes non genrées, rez-de-chaussée, transport)
- Options flexibles et diversifiées (inscription, participation, communication).
- Vulgarisation, adaptation, respect des rythmes

Exemple : Ne pas limiter l'accès aux formulaires en ligne et offrir diverses modalités de participation (présence, téléphone, asynchrone) pour ne pas exclure les personnes vivant de la précarité, de la neurodivergence ou des barrières de littératie.

Prévoir un bouton de grossissement de la police sur notre site web.

Pour plus d'exemples, consultez ce Guide de référence





**EST UN LEVIER POUR
RÉDUIRE LES INJUSTICES ET
REPENSER NOS INITIATIVES.**

**UN RÉFLEXE
À DÉVELOPPER :**

**RECONNAÎTRE,
QUESTIONNER,
ADAPTER,
INCLURE**

Pour aller plus loin

Formation - Accompagnement - Outils

info@tcgfm.qc.ca

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de l'entente sectorielle pour la structuration montréalaise du développement social 2023-2027. En partenariat avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Secrétariat à la condition féminine ainsi que IRCM de la Montérégie, la TCGFM, l'ensemble des MRC de la Montérégie ainsi que la ville de Longueuil dans sa compétence d'agglomération.